

29ème Session de la Commission Mixte Cameroun-Nigéria

Discours d'Ouverture du Président de la Commission Mixte

M. Said Djinnit

**

Yaoundé, le 30 août 2012

Excellence Monsieur Amadou Ali, Vice-Premier Ministre,
Ministre Délégué à la Présidence, chargé des relations avec les
Assemblées, Chef de la Délégation du Cameroun,

Excellence Monsieur Mohammed Bello Adoke, Ministre de la
Justice et Chef de la Délégation du Nigeria,

Messieurs les Représentants des Institutions,

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les membres du Corps Diplomatique,

Madame et Messieurs les Membres de la Commission Mixte,

Chers Invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur de présider cette Vingt-neuvième Session de la Commission Mixte Cameroun-Nigéria à Yaoundé. Permettez-moi tout d'abord de remercier notre hôte, Son Excellence Monsieur Amadou Ali et, à travers lui, le Gouvernement de la République du Cameroun pour l'hospitalité

généreuse dont ma Délégation et moi-même avons fait l'objet depuis notre arrivée et pour les mesures prises afin d'assurer le succès de cette réunion.

Je voudrais aussi féliciter très chaleureusement Monsieur le Ministre de la Justice Adoke, que le Président Goodluck Jonathan a nommé à la tête de la Délégation Nigériane de la Commission Mixte en novembre dernier et ce, en plus de ses responsabilités de Chef de délégation de son pays à la Commission de suivi de l'Accord de Greentree. Nous avons tous des raisons de nous réjouir de ce choix tant nous savons qu'il témoigne depuis longtemps d'un dévouement sans faille au renforcement des relations amicales entre le Cameroun et le Nigéria.

Monsieur le Ministre de la Justice Adoke succède donc au Prince Bola Ajibola qui a figuré dès le début, avec son Excellence Monsieur Amadou Ali, parmi les pionniers de cette grande aventure visant à résoudre le différend frontalier et à rétablir la confiance entre les deux pays. Je tiens, à cette occasion, à lui rendre un hommage particulier pour avoir contribué aux efforts du processus qui nous réunit aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs,

Au moment où nous entamons cette session, en présence des délégations du Cameroun et du Nigeria et de représentants de la communauté internationale et à quelques jours des commémorations du tragique attentat perpétré contre le siège des Nations Unies à Abuja, permettez-moi d'avoir une pensée émue à l'endroit de toutes les victimes du terrorisme et de l'intolérance au Nigeria et dans l'ensemble de la région.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, au cours de cette intervention, mettre en relief les progrès accomplis au cours de l'année qui vient de s'écouler.

En matière de démarcation, il convient de saluer le travail innovant des géomètres de l'Equipe Technique Mixte qui sont parvenus à s'accorder sur l'extraction des données des points de la ligne de partage des eaux au moyen du modèle numérique de terrain. Ce travail, qui a été mené à bien à Brindisi, en Italie, du 8 au 31 août 2011, a permis de démarquer 99,4 kilomètres de frontière terrestre dans les zones réputées inaccessibles des monts Alantika.

En outre, du 29 avril au 21 mai de cette année, au cours de l'évaluation des rivières Anbir, Magbe, Ameri and Akwayafe, l'Equipe Technique Mixte s'est accordée sur près de 95 kilomètres supplémentaires.

Les géomètres n'ont pas travaillé en vain : grâce à leurs efforts, la frontière terrestre se trouve démarquée sur une distance de 1.798 kilomètres du nord au sud.

Grâce à ces progrès, il ne resterait donc qu'environ 200 kilomètres de frontière terrestre à démarquer qui sont des zones soit difficiles d'accès soit sur lesquelles un accord n'a pas encore été trouvé.

Au nombre des quelques zones de désaccord se trouve la question du Mont Tosso où une équipe d'experts géomètres indépendants s'est rendue en décembre de l'année dernière. Le rapport sur la question du Mont Tosso, qui est désormais à notre disposition, devrait nous permettre de démarquer une trentaine de kilomètres supplémentaires.

Le moment se rapproche donc où, du nord au sud, la frontière sera effectivement démarquée de manière ininterrompue. C'est en prévision de ce jour que les Nations Unies ont dernièrement engagé les démarches nécessaires en vue de préparer la cartographie finale destinée à être annexée au procès-verbal de

démarcation. Sitôt que les travaux de cette 29ème session de la Commission mixte seront clôturés, les techniciens de l'Equipe Technique Mixte seront invités à New York afin de faire connaître à la Section Cartographique des Nations Unies toutes les spécifications requises pour finaliser ce long et patient travail de démarcation.

Mesdames et Messieurs,

La relation Cameroun-Nigéria ne ressemble à nulle autre. En même temps, elle nous oblige tous pour l'avenir.

Au lendemain du prononcé du jugement de la Cour internationale de Justice concernant le différend entre le Cameroun et le Nigéria, les Présidents Paul Biya et Olesgun Obasanjo et ses successeurs Umaru Yar'Adua et Goodluck Jonathan n'ont cessé d'affirmer leur détermination à mettre en œuvre l'arrêt dans toute son étendue. Des hommes de vision ont montré le chemin. Ce chemin passait par la réconciliation : voilà le sens de la Commission Mixte Cameroun-Nigéria qui nous réunit à nouveau aujourd'hui à Yaoundé.

Les Nations Unies restent entièrement mobilisées pour l'achèvement du travail qui reste. Le Secrétaire-général l'a d'ailleurs rappelé le 22 novembre 2011 quand il a reçu à New York les Chefs de Délégation à la Commission du Suivi. Il a rappelé également le défi de protéger les droits des populations concernées, qu'elles soient du Cameroun ou du Nigeria afin qu'elles soient en mesure de construire un avenir pacifique et prospère.

Les parties ont démontré une fois de plus, lors de la 15e mission d'observation de Bakassi leur bonne volonté et leur détermination à mener à terme l'accord de Greentree.

C'est avec ce souci à l'esprit que les gouvernements du Cameroun et du Nigéria ont entrepris les premières études en vue de favoriser l'accès au développement dans les zones

frontalières. Les Nations Unies, au travers des deux Equipes-Pays, sont étroitement associées à cet objectif qui se traduira prochainement par la recherche de partenaires.

La mobilisation des fonds pour la réalisation des objectifs que ce sont fixés les gouvernements et le système des Nations Unies pour l'assistance aux populations frontalières reste un défi à relever dans les prochains mois, la contribution financière et technique des bailleurs de fonds et des pays témoins serait la bienvenue.

Mesdames et Messieurs,

Les problèmes sécuritaires prennent une ampleur de plus en plus inquiétante en Afrique et dans la région face à la montée en puissance du crime transnational organisé, de la piraterie dans le Golfe de Guinée, du terrorisme et de l'intolérance. Ils appellent les pays concernés à développer, au-delà de leurs efforts nationaux, des réponses concertées au niveau régional.

A cet égard, je suis tout particulièrement heureux de saluer l'accord concernant la coopération transfrontalière en matière de sécurité formellement signé le 28 février entre le Cameroun et le Nigeria.

Ici aussi, les Nations Unies formulent le vœu que réussisse cette réponse emblématique aux défis de notre temps : celle de deux Etats soucieux de préserver des relations harmonieuses et décidés à défendre la paix et la sécurité.

De grands rendez-vous sont encore devant nous : l'achèvement de l'évaluation sur le terrain, la cartographie finale, le procès-verbal de démarcation et l'assistance aux populations concernées par la démarcation. Le Cameroun, le Nigéria et les Nations Unies y consacrent tous leurs efforts.

Il importe aussi de rappeler tout ce que le processus de la Commission Mixte a permis de mettre en mouvement : la

confiance nécessaire à une relation vitale et durable entre deux pays voisins à la charnière de l'Afrique occidentale et de l'Afrique centrale.

Enfin, je souhaite saisir l'occasion de la tribune qui m'est offerte pour renouveler ma reconnaissance à l'égard des Etats et Organisations Internationales qui se sont associés à un titre ou un autre aux efforts des Nations Unies, à savoir l'Union Européenne, la Norvège, l'Allemagne, les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni.

Je remercie encore nos hôtes pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité.

Je vous remercie de votre attention et déclare ouverte la 29ème Session de la Commission Mixte Cameroun-Nigéria.